

LA CARTE DE GRATUITÉ DES SERVICES MOVIGO et MOVIBUS



La carte de gratuité MOVIGO, qu'est-ce que c'est ?

Sous présentation de cette carte au conducteur, vous pouvez accéder gratuitement aux services MOVIGO et MOVIBUS

Puis-je bénéficier de la gratuité ?

Pour avoir droit à la gratuité je dois :

- Ne pas dépasser le seuil de 1 128€ par part (*cf. tableau ci-dessous*)

VALEUR DE REFERENCE D'UNE PART	1 128 €
--------------------------------	---------

COMPOSITION DU FOYER	PART	VALEUR PART
1 ^{er} adulte	1	1 128 €
Autres adultes (+14 ans)	0,5	564 €
Enfants (-14 ans)	0,3	338 €

- ou avoir moins de 5 ans
- ou être l'accompagnant d'une personne titulaire de la carte d'invalidité avec la mention « besoin d'accompagnement »

Comment se procurer la carte ?

Pour établir ma carte de transport je dois :

1. Demander le dossier auprès de la Régie des Transports
 - Présentiel : Parc des expositions du Comminges, route de la Croix de Cassagne, Ligne MOVIGO F)
 - Mail : regiedestransports@la5c.fr
 - Téléphone : 06.46.08.07.10
 - Site internet : www.coeurcoteaux-comminges.fr
2. Retourner le dossier complété auprès de la Régie des Transports (*présentiel, courrier, mail*)

Durée de validité de la carte ?

La carte est valable 1 an à compter de la date d'impression

Y a-t-il un coût de fabrication de la carte ?

Non, il n'y a pas de coût de fabrication carte toutefois en cas de perte elle sera facturée 5 €.

